



# Première rencontre de l'ère Covid-19 d'un Conseil intercommunal

**EAUX USÉES** Nouvelles nominations, comptes et entretien du matériel étaient au menu de cette séance.

## MOUDON-LUCENS

Covid-19 oblige, c'est à la salle de la Douane à Moudon que l'assemblée du Conseil intercommunal de l'AIML (Association intercommunale Moudon-Lucens pour l'épuration des eaux usées) s'est déroulée mardi soir. Eparpillés, mais bien présents à trois exceptions près, les membres avaient répondu présent.

La pandémie n'a pas arrêté les activités que ce soit à la STEP ou pour les travaux des commissions. Les trois employés de la STEP ont fait des tournus, l'un travaillant depuis la maison, les deux autres étant sur le site. Les commissions ont communiqué via les réseaux électroniques. «Et aucune infection n'est à déplorer», s'est réjoui Sylvain Schüpbach, président du comité directeur.

Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu procéder aux diverses acceptations, votes et nominations au programme de cette rencontre. Le procès-verbal du 6 novembre 2019 étant accepté à l'unanimité, le courrier de la Municipalité de Moudon désignant Jean-Philippe Steck comme nouveau membre du Conseil a été lu. Mais, avec les départs d'Olivier Barraud et de Michèle Pidoux-Jo-



Christophe Hossein, à gauche, est passé de vice-président à président du Conseil intercommunal, alors que Raphael Tatone a repris son poste. PHOTO LUG

rand, un deuxième siège reste à pourvoir, a-t-il été précisé.

### Les vis d'Archimède à Moudon ont vécu

Mis à part quelques précisions sur le système de financement, le remplacement des vis d'Archimède de la station de relevage de Moudon n'a pas fait de remous. L'âge et l'état «d'usure importante» de la vénérable installation, datant de 1976, font de ces remplacements «une urgence», a relevé Sylvain Schüpbach. En outre, depuis 2017, le réseau de Moudon connaît une nette augmentation du transit.

Les travaux prévus vont nécessiter la mise en place d'un pom-

page provisoire. Durant le chantier, une seule vis sera utilisée à la fois. «Les travaux de génie civil seront conséquents», a encore annoncé le président.

Malgré le coût important d'un total de 346 848 francs, soit de 276 536 francs pour le poste «fourniture vis montage» et un montant pour les travaux estimés à 70 312 francs, le préavis a été accepté à l'unanimité. L'amortissement se fera sur une période de 15 ans.

### Le budget 2019 était trop pessimiste

L'assemblée a également accepté à l'unanimité les comptes et bilan 2019 présentant un écart à la

baisse de 22,6% par rapport au budget prévu, soit un montant de 324 074 fr. 15. Le montant net des charges de l'AIML s'élève à 1 108 500 francs, et montre un écart de 324 074 fr. 15 par rapport au budget.

Le total des charges pour l'administration s'est élevé à 231 661 fr. 60, alors qu'il avait été prévu à 254 200 francs. Les revenus à ce poste ont été de 109 005 fr. 76. Le résultat du poste finance est de 126 646 fr. 84, pour un revenu de 126 631 fr. 85. Les charges du compte exploitation se sont élevées à 1 505 760 fr. 57, avec des revenus de 1 628 431 fr. 40.

Le prix équivalent habitant pour 2019 est de 25 fr. 80.

### Changement de président

Les années se suivent et les présidents aussi. Lors de cette session, Kurt Lehmann, président du Conseil intercommunal, a laissé son siège. En remplacement, Lucens a proposé le vice-président Christophe Hossein. C'est par applaudissements qu'il a été nommé à ce poste.

Pour le remplacer, Moudon a proposé à son tour Raphael Tatone qui est ainsi devenu vice-président également avec les applaudissements de l'assemblée. LUG